
M.E.S., Numéro 144, Novembre – Décembre 2025

<https://www.mesrids.org>

Dépôt légal : MR 3.02103.57117

N°ISSN (en ligne) : 2790-3109

N°ISSN (impr.) : 2790-3095



Revue Internationale des Dynamiques Sociales
Mouvements et Enjeux Sociaux
Kinshasa, novembre - décembre 2025

DU DESORDRE A LA CREATION DU SENS POLITIQUE :*repenser le désordre comme matrice de gouvernance.**Leçons du Sankuru-RD Congo*

par

Didier KIPOPA OMEONGA*Chef de Travaux, Faculté des Sciences Sociales,**Université de Kinshasa***Résumé**

Au cœur de cette réflexion, se pose la question de savoir, dans quelles conditions le désordre et la fragmentation au Sankuru deviennent-ils une ressource politique pour la production de gouvernance, plutôt qu'un pur facteur d'effondrement institutionnel ?

Les résultats de cette étude mettent en évidence la pluralité d'acteurs (autorités politico-administratives, chefs coutumiers, églises, ONG, associations, citoyens) qui colonisent l'espace public et inventent des arrangements locaux pour "faire tenir" le territoire malgré la faiblesse de l'État. Le Sankuru apparaît ainsi comme un laboratoire de "désordre créatif", où se dessinent les contours d'une politique du vivant fondée sur la conflictualité, les ressources ordinaires et la capacité des sociétés locales à réinventer la gouvernance.

Mots-clés : *Sankuru, désordre, gouvernance, conflictualité, conventions, polycentrisme*

Abstract

At the heart of this reflection lies the question : under what conditions does disorder and fragmentation in Sankuru become a political resource for the production of governance, rather than a mere factor in institutional collapse?

The results of this study highlight the plurality of actors (political and administrative authorities, traditional chiefs, churches, NGOs, associations, and citizens) who colonize public space and invent local arrangements to "hold together" the territory despite the weakness of the state. Sankuru thus appears as a laboratory of "creative disorder," where the outlines of a politics of life based on conflict, ordinary resources, and the capacity of local societies to reinvent governance are taking shape.

Keywords : *Sankuru, disorder, governance, conflict, conventions, polycentrism*

INTRODUCTION

Depuis plusieurs décennies, en République Démocratique du Congo, l'État est fréquemment décrit comme un espace de désordre, de fragmentation et d'incertitude (Trefon, 2010). Cette vision alimente une lecture du désordre comme pathologie politique, comme dysfonctionnement chronique du gouvernement et des institutions (Fillieule, 2020 ; Cervera-Marzal, 2020). Or, réduire le désordre à une anomalie à corriger risque de masquer une dynamique plus complexe : celle d'un champ d'interactions, de négociations et de réinventions continues, où les acteurs composent en permanence avec des règles floues, des ressources limitées et des légitimités concurrentes.

La province du Sankuru illustre de manière exemplaire cette situation. Enclavée, faiblement dotée en infrastructures et marquée par une coordination institutionnelle fragile, elle apparaît souvent comme un territoire marginalisé. Pourtant, loin d'être un « vide » politique, le Sankuru est traversé par de multiples ressources symboliques et par une pluralité d'acteurs – autorités politico-administratives, chefs coutumiers, églises, ONGs, associations, citoyens ordinaires – qui colonisent l'espace public et tentent d'y exister politiquement en influençant la gestion provinciale. Cette province fonctionne ainsi comme un miroir grossissant des tensions congolaises et comme un laboratoire d'un désordre qui, tout en étant réel, nourrit une forme de vitalité politique diffuse.

C'est à partir de ce constat que le présent article se fixe un objectif de savoir : comment repenser le désordre non comme un simple déficit de gouvernance, mais comme une matrice possible de refondation politique et sociale au Sankuru. Plus précisément, il s'agit d'analyser comment la conflictualité – loin de paralyser le développement – peut produire des formes inédites d'apprentissage collectif, de nouvelles coordinations polycentriques et des conventions hybrides adaptées au contexte local. La question centrale se formule ainsi : *dans quelles conditions le désordre et la fragmentation au Sankuru deviennent-ils une ressource politique pour la production de gouvernance, plutôt qu'un pur facteur d'effondrement institutionnel ?*

Pour répondre à cette interrogation, notre démarche s'inscrit dans le champ des sciences politiques et mobilise plusieurs cadres théoriques complémentaires. D'abord, la théorie des systèmes d'action concrets de Crozier et Friedberg (1977) permet de saisir les zones d'incertitude comme moteur des jeux de pouvoir et de l'action collective. Ensuite, la théorie des jeux (Fudenberg & Tirole, 1991) aide à analyser les

interactions stratégiques entre acteurs locaux, pris dans des configurations souvent non coopératives mais répétées. Avant de terminer, la théorie des conventions (Eymard-Duvernay, 2006 ; Boltanski & Thévenot, 1991) éclaire la manière dont ces acteurs se coordonnent en s'appuyant sur des « mondes » de justification pluriels. Enfin, les approches de la gouvernance polycentrique (Ostrom, 1990) offrent un cadre pour penser la coexistence de multiples centres de décision autonomes mais interdépendants, participant à la gestion du bien commun selon leurs capacités et leurs légitimités propres.

Sur le plan empirique, l'étude adopte une démarche qualitative combinant entretiens semi-directifs auprès d'acteurs institutionnels et communautaires, observations de terrain et analyse documentaire (rapports administratifs, documents d'ONGs, matériaux de presse, etc.). Ce dispositif vise à saisir, au plus près, la manière dont le désordre se vit, se perçoit et se transforme en arrangements pratiques. L'étude formule l'hypothèse selon laquelle ce désordre, loin d'annoncer une chute définitive, ouvre un moment propice de recomposition, où il devient possible de recréer une communauté politique à partir des forces vives de la société sankuroise.

Dans cette perspective, le Sankuru est appréhendé comme un "laboratoire du désordre créatif", où la tension entre l'État, les institutions locales, les églises, les ONGs et les citoyens révèle les conditions d'émergence d'une gouvernance du vivant. Outre cette introduction et la brève conclusion qui en met un terme, ce texte comporte quatre points : quelques perspectives théoriques sur le passage du désordre à la conflictualité productive ; les jeux des acteurs et l'incertitudes stratégiques dans la gouvernance ; de la fragmentation à la création - le Sankuru, matrice empirique du chaos gouvernant et vers une politique du vivant - le désordre comme matrice de gouvernance.

I. QUELQUES PERSPECTIVES THEORIQUES SUR LE PASSAGE DU DESORDRE A LA CONFLICTUALITE PRODUCTIVE

L'étude du désordre comme fait politique oblige à revisiter les présupposés classiques de la gouvernance. Dans la littérature dominante, l'ordre et la stabilité sont présentés comme les conditions nécessaires à la performance institutionnelle. Or, les travaux de Crozier et Friedberg (1977) ont montré que toute organisation est traversée par des zones d'incertitude, qui constituent à la fois le moteur et la limite de l'action collective. Loin d'être pathologique, le conflit peut être vu comme un principe structurant, qui révèle la liberté des acteurs ainsi que leur capacité à négocier des marges d'autonomie.

En effet, dans la perspective de la théorie des jeux (Fudenberg et Tirole, 1991), le désordre politique peut paraître comme une situation d'interaction stratégique non coopérative, dans laquelle chaque acteur tente de maximiser ses intérêts, dans un contexte d'information imparfaite. Ce qui démontre largement l'élite provincial, c'est-à-dire les acteurs locaux du Sankuru jouent pour une conflictualité productive qui passe simultanément des stratégies de résistance et de contournement et/ ou d'alliance en fonction de leurs anticipations sur le comportement des autres¹.

Répétés dans le temps, de tels jeux peuvent conduire à un équilibre d'apprentissage collectif : les acteurs découvrent qu'une coopération minimale est plus avantageuse à long terme qu'un conflit permanent². C'est d'ailleurs ce que la théorie des conventions (Eymard-Duvernay, 2006 ; Boltanski et Thévenot, 1991) complète d'autant plus que les acteurs ne se coordonnent pas uniquement par le calcul, mais aussi par la référence à des mondes de justification différents que représentent le monde civique, domestique, et le monde marchand ou le monde inspiré.

Au Sankuru, la gouvernance territoriale s'érige en un lieu où doit apparaître le pluralisme moral, celui dans lequel chaque acteur légitime son action selon une grandeur particulière. Cette pluralité, loin de produire spécifiquement que de la confusion, peut occasionner la naissance de nouvelles conventions hybrides, qui s'adaptent de mieux en mieux au contexte local. C'est cela la perspective de Elinor Ostrom (1990). D'après celle-ci, une gouvernance polycentrique doit reposer sur la reconnaissance de multiples centres de décision autonomes mais qui sont interdépendants les uns des autres. Pour cette approche, le désordre qui règne au Sankuru, n'est pas la fin de l'État, mais la manifestation d'une auto-organisation sociale où les acteurs locaux inventent des règles qui sont adaptées à cette complexité.

La littérature sur la théorie des conflits soutient la thèse selon laquelle la conflictualité, lorsqu'elle est canalisée, peut devenir productive. Le désordre cesse d'être une anomalie pour devenir une énergie

¹ L'élection de l'Honorable Salomon Osako comme Président de l'Assemblée provinciale en constitue une illustration parfaite. Membre d'une coalition ayant porté l'ex Gouverneur Victor Kitenge à la tête de la Province, la crise qui a déchu ce dernier, a fait telle que la candidature de ce député, à la tête de l'Assemblée provinciale soit portée par la coalition opposée.

² Tous les députés ont voté pour l'honorable Salomon Osako.

politique, un champ d'expérimentation où se redéfinissent les formes du pouvoir, de la légitimité et du bien commun.

II. LES JEUX DES ACTEURS ET L'INCERTITUDES STRATEGIQUES DANS LA GOUVERNANCE DE LA PROVINCE DU SANKURU

La gouvernance territoriale du Sankuru s'inscrit dans un régime d'action stratégique où chaque acteur, individuel ou collectif, agit selon une logique d'ajustement et de négociation permanente. Loin de s'ériger en modèle hiérarchique dit "idéal-typique", la scène provinciale au Sankuru se compose d'une mosaïque d'autorités politico-administratives, de députés, de chefs coutumiers, de leaders religieux, d'ONG locales et de citoyens, dont les rationalités, souvent hétérogènes, s'entrecroisent sans se fondre.

Les données empiriques recueillies lors des enquêtes de terrain révèlent une perception dominante d'incohérence et de faible coordination dans la gouvernance provinciale, ainsi qu'un sentiment de l'absence de vision par les gouvernants dans le chef de bon nombre des citoyens. Cette situation, loin de n'être qu'un signe d'échec institutionnel, traduit, loin s'en faut, une dispersion du pouvoir ainsi qu'une coexistence d'arènes décisionnelles concurrentes dans lesquelles chaque acteur s'efforce autant que faire se peut, à préserver sa marge d'autonomie comme sa légitimité symbolique.

A ce sujet, un administrateur de Territorial qui s'était confié à nous dans un entretien sans déguisement nous avait déclaré qu' : « *ici, le gouverneur décide, mais les députés contredisent, le chef coutumier interprète, et le citoyen s'arrange. Ce n'est pas l'anarchie, c'est notre manière de vivre la décentralisation depuis 2015* ».

Ce témoignage poignant résume ce que Crozier et Friedberg (1977) décrivent comme un système d'action concret : un réseau d'interdépendances où les règles formelles cèdent la place à des régulations informelles. Dans ce type de système, aucun acteur ne détient le monopole de la décision : chacun dispose d'un pouvoir de blocage ou d'une capacité d'influence qui est celle déterminée par la maîtrise d'une ressource spécifique, notamment, l'information, la légitimité, la mobilisation sociale ou l'accès au centre politique.

Ainsi, depuis le démembrement de la province du Sankuru et l'installation des institutions issues des élections, la relation entre le Gouverneur et l'assemblée provinciale s'inscrit dans une logique d'un jeu à somme nulle : dans ce jeu, chaque camp cherche à maximiser sa marge de manœuvre et à réduire celle de l'autre. Cependant, ce type de relations tumultueuses ne conduisent pas à une paralysie totale car, lorsqu'une alliance devient nécessaire pour adopter un budget, débloquer un financement ou répondre à une pression sociale, le rapport se transforme en jeu à somme positive : les adversaires momentanés deviennent des partenaires tactiques³. Ce passage d'une rivalité à une coopération contrainte dénote de la flexibilité stratégique d'un système où la survie institutionnelle dépend de la capacité à convertir le conflit en coordination (Tilly et Tarrow, 2008).

Aux marges du pouvoir formel, d'autres acteurs contribuent à cette dynamique d'équilibre fragile. Les opérateurs économiques et les notables, par leur position d'intermédiaires, exercent un rôle de médiation pragmatique (Vandeninden, 2016). Leur autorité ne procède pas de la loi, mais de la confiance sociale et de la reconnaissance symbolique. Un membre de la notabilité rénovée de Lodja résumait, s'agissant de cette position, que : « *lorsque les autorités se battent, c'est vers nous que le peuple revient. Nous, on ne gouverne pas, on apaise et on tente d'orienter* ».

Ces figures, ancrées qu'elles sont sur des logiques de proximité, incarnent cette stabilité morale et relationnelle dans un environnement institutionnel incertain, car leur pouvoir ne se mesure pas en termes de compétences administratives mais en termes de capacité à maintenir la cohésion sociopolitique grâce à un pouvoir discret, souvent invisible pour les observateurs extérieurs, mais essentiel à la survie de l'ordre local.

Dans cette configuration, le désordre n'est pas un accident, il est au contraire un dispositif d'adaptation. Les institutions formelles ne produisent pas la coordination mais en dessinent uniquement le cadre minimal. Pour cela, on comprend tout de suite qu'une véritable organisation émerge des pratiques sociales : trocs de services, alliances circonstancielles, échanges de faveurs, compromis coutumiers etc. De tels arrangements s'apparentent aux « micro-régulations locales » et traduisent une intelligence politique diffuse, faite de flexibilité, de ruse et de contextualisation, plutôt que de planification rationnelle.

³ Le cas de l'endossement de la candidature de l'honorable Salomon Osako au poste de président de l'Assemblée provinciale par ses adversaires du hier.

Ce mode de fonctionnement rappelle ce que Fudenberg et Tirole (1991) décrivent dans la théorie des jeux répétés : les acteurs apprennent à coopérer par itérations successives, non par contrainte mais par nécessité. La répétition des interactions, la prévisibilité des comportements et la mémoire collective des alliances forgent ainsi une culture stratégique locale où la méfiance initiale se transforme, au besoin, en confiance pragmatique.

Cette dynamique se révèle conforme aux réflexions d'Elinor Ostrom (1990) sur la gouvernance polycentrique en ce que dans des contextes marqués par la faiblesse de l'État central, l'action collective émerge de l'entrelacement d'arènes autonomes, chacune gérant une parcelle du bien commun. Au Sankuru, ces arènes (coutumière, religieuse, associative et politique) ne s'excluent pas mais cohabitent dans un régime d'interdépendance conflictuelle. Du point de vue communicationnel, nous soutenons à la suite de Habermas (1981), qu'une gouvernance fragmentée repose sur une rationalité communicationnelle en situation de contrainte : les acteurs n'ont pas toujours les moyens d'imposer leur volonté, mais ils doivent argumenter, négocier, convaincre, dans un espace public informel, souvent improvisé.

C'est là, une polyphonie stratégique, pour reprendre la formule d'Haillet (2023), qui trouve qu'un ordre sans centre, n'est pas dépourvu d'une régulation. Ici, le pouvoir se déplace, se fragmente et se recompose selon les enjeux de l'heure, qu'il s'agisse des élections, de gestion des ressources, d'intervention d'un bailleur, ou d'un conflit coutumier. Un tel mouvement permanent engendre une tension dialectique entre l'aspiration à l'ordre et la nécessité de la négociation : une gouvernance par le désordre, paradoxale en apparence, est profondément adaptée à la réalité sankuroise. De ce fait, le Sankuru ne fonctionne pas sous le signe de l'anarchie, mais sous celui d'une rationalité stratégique collective, où le désordre aide à maintenir la vie sociale en mouvement.

III. DE LA FRAGMENTATION A LA CREATION : LE SANKURU, MATRICE EMPIRIQUE DU CHAOS GOUVERNANT

Située au cœur de la République démocratique du Congo, la province du Sankuru se présente comme un terrain empirique exemplaire pour saisir la façon dont la fragmentation institutionnelle et sociale peut s'ériger en une ressource politique. Enclavée, marginalisée par rapport aux grands circuits économiques nationaux, la province du Sankuru n'en demeure pas moins un espace doté d'une forte densité symbolique et communautaire, où la trame coutumière, religieuse et associative continue d'organiser la vie sociale au-delà des structures étatiques affaiblies.

Les enquêtes de terrain montrent qu'en dépit de l'absence d'un État fonctionnel, la société sankuroise ne sombre pas dans le vide institutionnel. Elle invente, au contraire, des formes d'organisation autonomes, souples et contextualisées. Dans les zones rurales, des comités de développement villageois s'improvisent pour entretenir les routes, réhabiliter les écoles ou pour gérer des marchés locaux. À Lodja, par exemple, un collectif de femmes a mis en place une association de microcrédit « pour ne plus attendre Kinshasa ». L'une de ces femmes soutien qu' : « *On ne nous aide pas, mais nous avons appris à nous entraider. C'est notre petite gouvernance* ».

Ces initiatives modestes mais durables constituent des formes de gouvernance à partir de la base, aident à pallier les carences de l'État sans s'y substituer totalement à l'État. Elles témoignent d'un processus d'auto-organisation sociale où le désordre institutionnel agit paradoxalement comme un stimulateur de créativité collective.

Dans ce contexte, le Sankuru fonctionne comme une matrice empirique du « désordre gouvernant », c'est-à-dire un espace où la dispersion du pouvoir et la multiplicité des légitimités ne paralysent pas l'action publique, mais l'obligent à se réinventer à travers la négociation. Les chefs coutumiers y redéfinissent leur rôle en intégrant partiellement les logiques administratives modernes ; les ONG locales assument des fonctions de médiation entre la population, les bailleurs et les services publics. A l'opposé, les autorités politiques, qu'elles sont contraintes par la rareté des ressources, s'appuient sur les réseaux religieux pour légitimer leurs interventions.

Cette dynamique illustre ce que la théorie des conventions (Eymard-Duvernay, 2006 ; Boltanski & Thévenot, 1991) nomme une hybridation des mondes de justification où la légitimité politique n'émane plus d'un registre unique (légal, électoral ou coutumier), mais se construit dans l'articulation de plusieurs grandeurs, qui combinent tradition, foi, efficacité et proximité. A telle enseigne que pour qu'un projet de marché soit construit au Sankuru, il faut parler d'abord au chef coutumier, puis au curé, puis au député et enfin au Gouverneur. Sinon, rien ne bouge. Ce rassemblement de médiations ne constituent pas, loin s'en faut, le signe d'une gouvernance chaotique, au contraire, il a apparu comme la marque avérée d'un système pragmatique et adaptatif, et dans lequel la régulation doit se fonder sur la reconnaissance

mutuelle plutôt que sur l'obéissance hiérarchique. Au Sankuru, le pouvoir est une denrée qui se négocie, se partage et se reconstruit de manière pérenne.

Cela, certains observateurs extérieurs l'interprète comme un archaïsme ou une faiblesse institutionnelle qui relève, en réalité, d'une gouvernance polycentrique au sens d'Elinor Ostrom (1990). Il estime que plusieurs centres de décision, autonomes mais interdépendants, participent à la gestion du bien commun selon leurs capacités et leurs légitimités. Cette polycentricité confère à la société sankuroise une étonnante résilience qui lui permet de compenser la fragilité du centre étatique par une régulation locale souple et différenciée.

L'observation du fonctionnement de la Province du Sankuru appelle à un constat d'une entité qui ne survit pas en dépit de la fragmentation, mais qu'elle vit de la fragmentation en la transformant en une énergie sociale. L'éclatement des pouvoirs y devient principe d'adaptation, alors que la diversité des acteurs s'érige en au point tel que le désordre, une forme d'intelligence politique collective.

C'est par rapport à cette tension féconde qui oppose dispersion et création que se joue l'émergence d'une politique du vivant qui est une manière d'habiter la gouvernance en la faisant, en transformant les crises en apprentissages et les conflits en compromis structurants. Ce qui se passe au Sankuru constitue un modèle du désordre gouvernant, dans lequel le pouvoir n'est pas concentré mais disséminé⁴. Selon ce modèle, la société, loin d'être spectatrice, devient un co-architecte du politique⁵.

IV. VERS UNE POLITIQUE DU VIVANT : LE DESORDRE COMME MATRICE DE GOUVERNANCE

L'analyse de l'évolution de la situation du Sankuru nous oblige à nous se poser la question de savoir si le désordre, loin de paraître comme atypique en politique africain, en constituait plutôt une véritable matrice de renouvellement ? Dans ce territoire où les institutions formelles demeurent fragiles et dans lequel les ressources publiques se raréfient et où la centralité étatique fait son bonheur, la société continue pourtant de produire de la régulation, du lien et du sens. Un tel constat nous pousse à esquisser ce qu'était une gouvernance du vivant, que nous considérons comme étant un modèle de gestion stable, mais aussi comme étant un processus d'ajustement permanent, dans lequel la conflictualité devient source de créativité et la diversité un principe d'organisation.

4.1. Le désordre comme espace d'apprentissage collectif

Le désordre qui caractérise la gestion de la province du Sankuru tel qu'il est observé à travers les interactions qui se font entre autorités provinciales, chefs coutumiers, clergé et société civile, ne renvoie pas au chaos, mais à une forme d'apprentissage social. Dans la perspective de la théorie des jeux répétés (Fudenberg & Tirole, 1991). Ce désordre s'apparente à un système dans lequel les acteurs, une fois qu'ils sont soumis à une incertitude et à une rareté des ressources, apprennent à ajuster leurs comportements en fonction des réponses des autres.

Ainsi, les conflits fréquents entre chefs coutumiers et administrations locales, autour de la gestion d'un marché rural ou du contrôle d'un tronçon routier, par exemple, ne débouchent pas obligatoirement sur une rupture. Souvent, la solution émerge d'un dialogue pragmatique, d'une mémoire des interactions passées, et de la recherche d'un compromis socialement acceptable. Un agent territorial interrogé résumait ainsi cette logique : « On se dispute souvent, mais on finit toujours par trouver un terrain d'entente, parce qu'on se connaît depuis longtemps ».

Ce type d'ajustement progressif constitue un apprentissage collectif, car une répétition des crises forge une culture de négociation et de tolérance. Les règles qui en résultent ne sont pas formalisées, mais opèrent comme des conventions locales, c'est-à-dire comme des accords implicites sur la manière de résoudre les différends en répartissant les responsabilités entre les différents acteurs (Eymard-Duvernay, 2006).

Dans un contexte comme celui-ci, la gouvernance du Sankuru se révèle être une rationalité expérimentale faite de tâtonnements, de bricolages et de réinventions successives. Ce bricolage n'est pas une faiblesse mais qu'il traduit une capacité d'adaptation créative face à la complexité qui peut être comparé à la « coordination par conventions » telle que décrite par Favereau et compagnie, c'est-à-dire une régulation fondée sur l'intercompréhension plutôt que sur la contrainte.

⁴ Il est difficile de voir l'ensemble des acteurs politiques du Sankuru parler le même langage.

⁵ Plus d'un ressortissant du Sankuru reconnaît le fait que les Eglises essaient de faire mieux les choses que les institutions provinciales.

4.2. De la pluralité à la cohabitation : la diversité comme ressource

Le Sankuru, à l'image d'une portion importante de la RDC, est traversé par une pluralité de mondes sociaux : le monde coutumier, le monde religieux, le monde administratif, le monde économique, le monde associatif. Ces univers ne s'opposent pas nécessairement, mais finissent souvent par inventer des modalités de cohabitation. Plutôt que d'être un facteur de désordre, cette diversité organisationnelle peut être envisagée comme une ressource de gouvernance.

La pensée d'Elinor Ostrom (1990) sur la gouvernance polycentrique éclaire ce phénomène lorsqu'il souligne que les systèmes complexes résistent mieux lorsqu'ils reposent sur plusieurs centres de décision autonomes, capables d'interagir sans hiérarchie rigide. Au Sankuru, chaque acteur, qu'il s'agisse du maire d'une ville, du chef coutumier ou du député provincial, chacun dans sa sphère d'action, administre une parcelle du bien commun qu'est la province, selon ses logiques propres. Cette polycentricité favorise une cohabitation coopérative, à condition que soient créés des espaces d'interfaçage entre ces mondes.

Dans ce cas, la mise en place des forums de concertation locaux, des comités multi-acteurs ou de plateformes de dialogue territorial apparaissent comme une voie prometteuse pour institutionnaliser cette diversité sans la figer. Ces dispositifs permettent la formation de conventions partagées (Boltanski et Thévenot, 1991), lors de la reconnaissance de ces accords implicites sur la valeur et la légitimité des actions collectives.

Des entretiens de terrain illustrent cette intelligence relationnelle. À Lodja, un habitant soutenait que : « lorsque les dirigeants politiques tardent, on ne reste pas bras croisés. On se réunit avec le curé et le chef pour décider de ce qui doit être fait ».

Ce type de pratiques décentralisées et participatives, esquisse une politique du commun (Krikorian et Sultan, 2017), où la gouvernance devient une responsabilité partagée plutôt qu'un monopole du pouvoir central. Loin de s'opposer à l'État, cette dynamique redonne sens au politique en le ramenant à sa dimension relationnelle et située. Ce qui atteste de toute l'importance de la tenue du forum sur la réconciliation et le développement au Sankuru, comme souligné par un opérateur économique de cette province vivant à Kinshasa.

4.3. Éthique de la communication et politique du sens

Transformer le désordre en ressource de gouvernance suppose, d'une certaine manière, une refondation symbolique du politique. Dans la perspective d'Habermas (1981), la légitimité naît du dialogue argumenté plutôt que de la contrainte. Cela dit, la rationalité communicationnelle fonde la possibilité d'un consensus sur le bien commun. Au Sankuru, la conflictualité récurrente entre les acteurs, révèle un déficit de communication saine. De nombreux enquêtés évoquent un manque de transparence et de redevabilité des institutions locales, renforçant la méfiance civique.

Pour dépasser ce déficit, il importe de réhabiliter la parole publique comme instrument de légitimation (Amossy, 2022 ; Bessières, 2024). La tenue régulière d'assemblées citoyennes, la publication des budgets provinciaux ou encore l'éducation civique à l'échelle de la province ou l'organisation des journées portes ouvertes au sein des institutions politiques constituent autant de leviers pour reconstruire la confiance et stimuler une culture délibérative.

Cette vision épouse celle qui été initiée par Kä Mana (1993). D'après cet auteur, le politique en Afrique, ne peut se réduire à l'administration du pouvoir, mais doit redevenir un espace de dignité, un lieu où la communauté se pense et se recrée comme sujet de son propre destin.

Pour cette raison, une gouvernance dans la province du Sankuru doit s'imprégner de ce que nommons l'éthique du vivant, qui est cet art qui relie, répare et transforme les conflits en occasions de co-création. Le désordre, loin de préparer à l'effondrement, devient alors un champ de sens où le politique se refonde dans la parole et dans la reconnaissance mutuelle.

4.4. Développement comme liberté : une relecture du désordre

En nous fondant à la pensée d'Amartya Sen (1999), le développement est compris comme l'expansion des capacités, c'est-à-dire des libertés réelles dont disposent les individus pour mener la vie qu'ils valorisent. De ce point de vue, le désordre institutionnel du Sankuru ne constitue pas simplement un frein, mais qu'il doit être aussi ce moment d'invention de liberté. En cela, la première condition essentielle doit faire des citoyens des personnes ceux qui disposent des ressources pour agir.

Des initiatives communautaires observées sur le terrain, notamment, les coopératives agricoles, les associations féminines et les comités de développement villageois, doivent traduire cette liberté en acte, en incarnant cette autonomie sociale qui se déploie à l'intérieur même d'une fragilité étatique et en transformant le manque en moteur d'innovation.

Une fois que ces conditions sont remplies, c'est alors à la gouvernance du désordre de se transformer en une gouvernance de liberté, où la rationalité ne sera plus dictée d'en haut, mais s'inventera à partir du vécu quotidien des peuples sankurois.

Aujourd'hui, le défi des actions publiques consiste à prôner l'émergence des dynamiques en ne cherchant pas à les étouffer et en fournissant des cadres légers ainsi que des ressources et une reconnaissance institutionnelle aux initiatives locales. Cette façon de procéder fera afin que le désordre se convertisse en désordre productif, c'est-à-dire en un désordre qui gouverne et qui permet à la société de s'autonomiser grâce à un leadership responsable.

CONCLUSION

La trajectoire qui est suivie par la province du Sankuru jusqu'à ce jour nous propose une expérience qui est à la fois empirique et philosophique ; car ce désordre n'est pas l'envers de la gouvernance, mais son laboratoire vivant.

Ce qui se joue dans cette province n'est pas une absence de vision mais une expérimentation du politique, au sens le plus fort du terme, c'est-à-dire un espace où la société, privée d'un cadre stable, réinvente sans relâche ses propres règles, son équilibre précaire et son mode de coexistence.

Il est vrai qu'entre les failles de la norme et la force du lien, surgissent des pratiques d'auto-organisation, de médiation et de coopération qui redéfinissent silencieusement le sens du politique. Le Sankuru enseigne à l'ensemble de la République qu'une gouvernance ne se réduit pas seulement à la stricte application des lois, mais qu'elle est avant tout un art qui consiste à composer avec la complexité, mieux un art du vivant pour faire avancer la société.

Vue sous cette perspective, la conflictualité qui caractérise le Sankuru dans sa gestion quotidienne, n'est pas une menace pour son effondrement. Elle est une source, un principe de vitalité, une forme d'intelligence collective qui pousse les acteurs à apprendre, à négocier et à improviser. Car, c'est souvent dans la friction que se forge la coopération et donc le désordre, loin de paraître néfaste, doit agir comme une force d'ouverture vers un meilleur être du vécu collectif des citoyens. Pour cela, les acteurs qui sont ainsi impliqués dans ce processus de mutation doivent retenir que le désordre s'érige en enseignement sur la patience, sur la ruse, sur la mémoire des compromis, et de la reconnaissance de l'autre comme cette condition qui forge une forme de survie collective.

Ainsi comprise, la gouvernance sankuroise ne cherche pas à restaurer un ordre perdu, mais à recréer un ordre nouveau fondé sur la communication, la reconnaissance mutuelle et la liberté de tous. Pour cela, elle préfigure ce que l'on pourrait appeler, avec Kà Mana (1993), une politique du vivant, c'est-à-dire une manière d'habiter le politique comme espace de respiration, d'invention et de dignité.

Repenser le désordre comme matrice de gouvernance, c'est renverser la hiérarchie des valeurs héritée de la modernité étatique en rentant que les situations de conflictualités ne doivent aucunement bloquer la marche vers l'avant de la province. Ce moment est celui qui doit amener la société à produire de la cohérence à partir de la diversité et la contradiction doit être considérée comme un enrichissement mutuel.

Cette analyse du cas du Sankuru global doit amener à repenser plus largement la gouvernance en RDC comme un champ d'expériences politiques plurielles, où le désordre ne peut être synonyme d'échec, mais il est l'apprentissage collectif. Les sociétés africaines, loin d'être en attente d'un ordre attendu d'ailleurs restent des laboratoires d'un politique en mouvement, fondé sur la parole, la relation et la créativité.

En définitive, la puissance d'un système politique ne se mesure pas à la rigidité de ses institutions mais se fonde plutôt sur la souplesse de ses interrelations. Elle n'est pas non plus fondée sur la verticalité de son autorité, mais l'est par rapport à la profondeur de son tissu social. Le Sankuru offre une métaphore du monde à venir : un monde où la survie du politique dépendra moins de la maîtrise du désordre que de la capacité à le comprendre, de le canaliser et de le transformer en énergie collective pour l'ensemble de la collectivité. C'est cette leçon, à la fois empirique et universelle, que la science politique contemporaine doit méditer si elle veut penser non seulement la gouvernance africaine, mais aussi l'avenir même du politique dans un monde où l'incertitude devient la norme. Car, au bout du compte, gouverner, c'est peut-être faire vivre ensemble l'imprévisible à sa communauté et à l'univers dans son ensemble.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AMARTYA, Sen. 1999. *Development as Freedom*. New York : Oxford University Press.
- AMOSSY, Ruth. 2022. « Construire la légitimité et l'autorité politiques en discours », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 28. URL : <http://journals.openedition.org/aad/5984>, consulté le 29 octobre 2025.
- BESSIERES, Dominique. 2024. « Les systèmes de légitimité du secteur public socles de la secondarité de la communication interne publique », *Communication & Organisation*, 115-130.
- BOLTANSKI, Luc et Thévenot, Laurent. 1991. *De la justification : Les économies de la grandeur*. Paris : Gallimard.
- CERVERA-MARZAL, Manuel. 2020. « Le désordre, essence ou tombeau de la démocratie ? Philosopher au prix du doute », *Cités*, 83, 13-23.
- CROZIER, Michel et FRIEDBERG, Erhard. 1977. *L'acteur et le système : Les contraintes de l'action collective*. Paris : Seuil.
- EYMARD-DUVERNAY, François. 2006. *L'économie des conventions : Méthodes et résultats*. Paris : La Découverte.
- FILLIEULE, Olivier et JOBARD, Fabien. 2020. *Politiques du désordre. La police des manifestations en France*. Paris : Seuil.
- FUDENBERG, Drew et TIROLE, Jean. 1991. *Game Theory*. Cambridge, MA: MIT Press.
- HABERMAS, Jürgen. 1981. *Théorie de l'agir communicationnel*. Paris : Fayard.
- HAILLET, Patrick. 2023. « Polyphonie et "stratégies discursives" : de la mise en relation de points de vue », *Archivum*, 73, 65-94.
- KÄ MANA KANGUDIE, Godefroid. 1993. *L'Afrique va-t-elle mourir ? Essai sur le sens du développement et de la responsabilité*. Paris : Karthala.
- KRIKORIAN, Gaëlle et Sultan, Fred. 2017/4. « La politique comme commun », *Vacarme*, 81, 22-27.
- NORTH, Douglass. 1990. *Institutions, Institutional Change and Economic Performance*. Cambridge : Cambridge University Press.
- OSTROM, Elinor. 1990. *Governing the Commons: The Evolution of Institutions for Collective Action*. Cambridge : Cambridge University Press.
- SERVAIS, Christine. 2016. *La médiation : Théorie et terrains*. Louvain-la-Neuve : De Boeck Supérieur.
- TILLY, Charles et TARROW, Sidney. 2008. *Politique(s) du conflit : De la grève à la révolution*. Paris : Presses de Sciences Po.
- TREFON, Théodore. 2010. « Les obstacles administratifs à la réforme en République démocratique du Congo », *Revue Internationale des Sciences Administratives*, 76, 735-755.